

Bulletin de Germigny des Prés

Juin 2021

Edito du Maire



La situation sanitaire s'améliore, la pression se réduit. La mise en place du centre de vaccination de Sully sur Loire a été un franc succès. Cependant, il faut rester très, très vigilant : l'ennemi invisible qu'est le Coronavirus rôde toujours. Progressivement, les activités des uns et des autres vont pouvoir reprendre. Ainsi, votre municipalité vous propose pour la période estivale : des visites de l'oratoire, le cinéma en plein air, un concert à l'oratoire (en plus des concerts organisés par la Communauté de Communes), l'ouverture de la Tour aux livres. Bien sûr, les projets structurants se poursuivent. Ce bulletin trimestriel vous permettra de suivre l'avancée de toutes nos initiatives.

Toute l'équipe municipale et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été qui puisse vous permettre à nouveau de profiter des vôtres, des temps de repos bien mérités, tout en restant prudents.

Bonne période estivale !

Philippe Thuillier



Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
45110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03



www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr



Panneau Pocket – Application gratuite
sur smartphone ou tablette

Sommaire

Communauté de communes : Sully sur Loire.....	1
Finances communales	1, 2 & 3
Entretien des arbres routes de Saint Benoît	3
Enrobé route de Saint Martin.....	3
Fleurissement & Maisons fleuries.....	4
SIRIS	4
SEA	5
Logic intérim.....	5
Tour aux livres	5

Cheminade le 6 juillet.....	5
Pasta Mylène.....	6
Cinéma en plein air	6
Concert à l'Oratoire	6
Secrétariat de Mairie	6
État civil.....	6
La vie de l'école à Germigny	7
Quiz sur l'Oratoire.....	8
Les devinettes.....	9

Communauté de communes : Sully sur Loire

Le budget 2021 a été voté en mars. En raison du contexte incertain, ce budget se veut prudent. Des réductions de coûts de fonctionnement sont escomptées, le nombre d'agents stabilisé. Les projets d'investissement sont limités au strict minimum dans le domaine économique et à la fin des travaux initialisés dans le précédent mandat (maison pour tous à Sully sur Loire, crèche à Ouzouer sur Loire).



Les services, dont le fonctionnement a été très largement perturbé par la crise sanitaire, rouvrent progressivement : crèches, bibliothèques, école de musique, centres aérés, ... et sont de nouveau à votre disposition dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la Communauté de Communes sur le site internet <https://valdesully.fr/> ainsi que dans le bulletin trimestriel de la CCVdS.

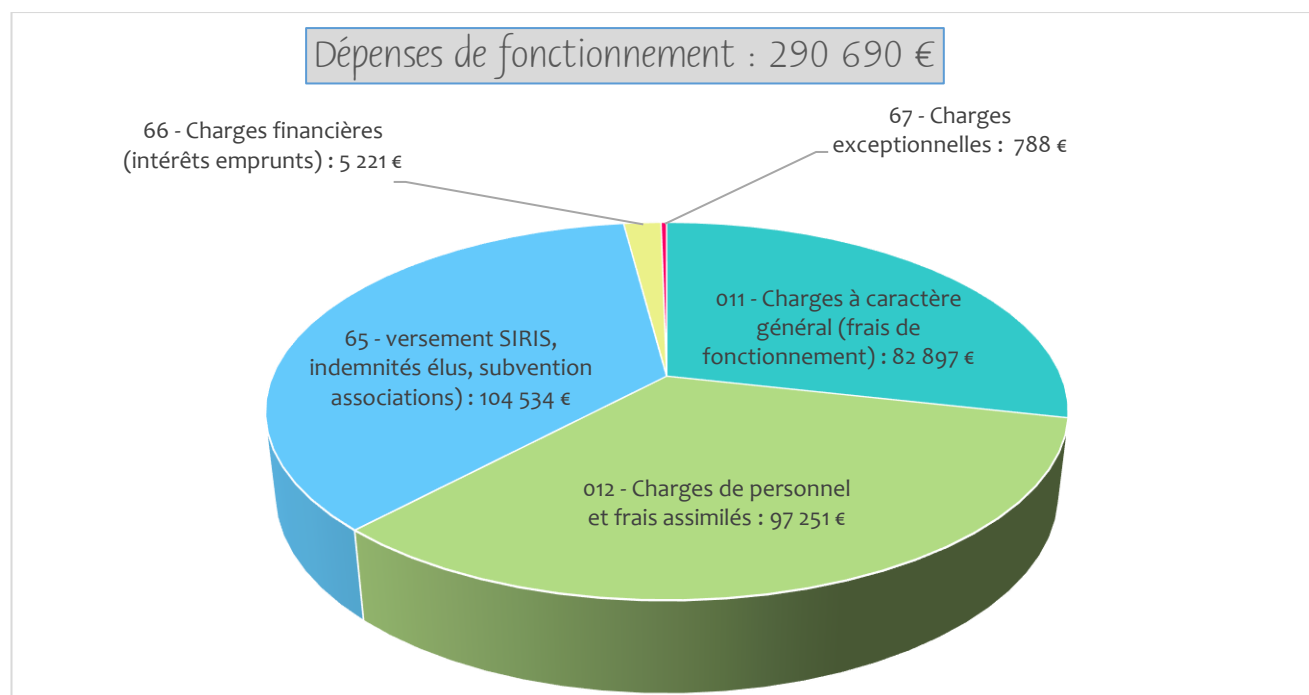
Finances communales

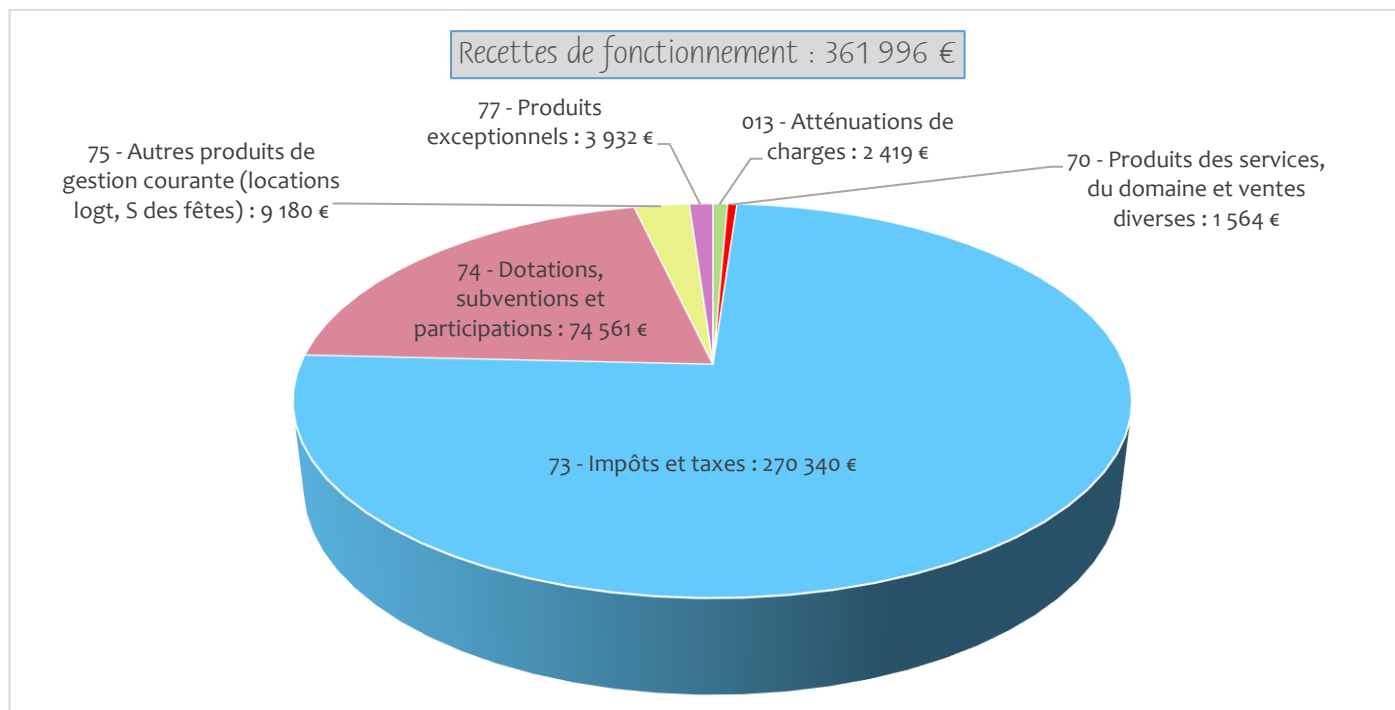
Lors de sa séance du 31 mars dernier, le conseil municipal a validé les résultats financiers 2020 et voté le budget 2021.

Résultats 2020 :

Investissement : on constate un excédent de 43 363 €, mais cet excédent est en « trompe l'œil » car en 2020, il y a eu peu de dépenses (statut quo des projets en raison des élections et de la crise sanitaire) et des recettes de subventions sur des projets antérieurs (aménagements de sécurité, réhabilitation logement communal, ...).

Fonctionnement : on enregistre un excédent de 71 305 €, résultat d'une rigueur de la part de tous. Ci-dessous les résultats 2020 par catégorie de recettes et de dépenses.





Budget 2021 :

Comme en 2020, c'est dans un contexte incertain, en raison de la crise sanitaire, que le budget 2021 a été élaboré. Cependant, plusieurs projets y sont inscrits : rénovation de l'éclairage public (qui sera financé par l'emprunt avec un retour sur investissement escompté rapidement), étude sur le réseau d'eaux pluviales route des Thoreaux, renouvellement de matériel (micro-tracteur, tondeuse).

Les dépenses de fonctionnement devraient connaître une légère augmentation liée à l'inflation. Il est également prévu des montants importants pour l'entretien des bâtiments, voirie et réseaux. L'entretien de notre patrimoine doit rester notre priorité.

Les recettes fiscales resteront stables (la suppression de la taxe d'habitation sera compensée par une fraction de taxe foncière sur les propriétés bâties). Par contre, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat sera à nouveau en diminution de 7 % (entre 2014 et 2021, cette dotation est passée de 93 000 € à 46 000 € ... sans compensation !)

A noter qu'un budget est une prévision de dépenses et de recettes qui doivent être équilibrées dans chacune des 2 sections : fonctionnement (dépenses courantes) et investissement (création de valeur ajoutée durable, augmentation du patrimoine communal). En cours d'année, des événements imprévus peuvent venir modifier ces prévisions. Cependant, nous nous attachons à contenir l'évolution de nos dépenses de manière rigoureuse. Nos recettes n'évoluent pas, notre seule marge de manœuvre est désormais la fiscalité foncière dont nous n'avons pas modifié les taux depuis plus de 25 ans.

Budget d'investissement : 454 053,68 €

2

100 €	Pour 100 € dépensés
74 €	Projets : éclairage public, défense incendie, extension réseaux électricité
9 €	Etudes (éclairage public) et logiciel métier
7 €	Achats : micro-tracteur, tondeuse, panneaux signalisation, ...
5 €	Dépenses imprévues
5 €	Remboursement capital emprunts & dettes assimilées

100 €	Pour 100 € perçus
44 €	Emprunt pour éclairage public
20 €	Subventions Etat, Région, Département, CCVdS (travaux sécurité, renforcement voirie, ...)
15 €	Excédent de l'année 2020
10 €	Virement de la section de fonctionnement
10 €	Taxe d'aménagement, FCTVA (retour partiel de TVA avancée)
0,8 €	Reprise micro-tracteur
0,2 €	Amortissement réseau assainissement

100 €	Pour 100 € dépensés
59 €	Frais généraux : fluides, entretien bâtiments & voirie, ménage, ...
17 €	Participation au Syndicat Scolaire, indemnités élus, subventions associations, formation
14 €	Frais de personnel et cotisations sociales
6 €	Virement à la section d'investissement
3 €	Dépenses imprévues
1 €	Intérêts emprunts

100 €	Pour 100 € perçus
57 €	Excédent de l'année 2020
32 €	Impôts et taxes locales
9 €	Dotations & compensations de l'Etat
2 €	Produits des ventes (loyers), occupations domaine public

Entretien des arbres route de Saint Benoît

Le 13 Avril dernier, des travaux assez importants de mise en sécurité sur la route de Saint Benoît se sont déroulés.

3 propriétaires étaient présents sur cette zone boisée, où il y a plusieurs parcelles et donc plusieurs propriétaires. Une propriétaire étant domiciliée dans un autre département des conseillers bénévoles ont dû prendre en charge l'abattage de plusieurs arbres qui menaçaient de tomber sur la route départementale. Il y avait aussi la présence de 3 conseillers municipaux Messieurs BOULLIER, BERTHON & HEMELSDAEL (avec son télescopique) qui ont participé à ces travaux. En tout, 8 personnes s'étaient données rendez-vous ce jour-là, pour, ensemble, couper les branches et les arbres dangereux.

Les agents des routes du département étaient présents toute la matinée afin procéder à une circulation alternée pour la protection des usagers de cette route départementale.

Ces travaux étaient indispensables.



Enrobés route de Saint Martin

Avec quelques beaux jours fin avril, les travaux de voirie route de St Martin et Route du Pont Chalumeau ont pu se poursuivre.

Pour le Pont Chalumeau ils sont terminés.

Par contre, route de St Martin, ils restent à terminer. L'entreprise ENROPLUS sous-traitante pour BSTP avec qui nous avons conclu l'appel d'offre, a repris tout le reprofilage de la chaussée car cela n'était pas correct lors du 1er épisode à l'automne.

Il reste à déposer l'ECF (enrobé à froid) c'est à dire 2 couches de bitumes avec des granulats sur toute la chaussée.

La finalisation de ces travaux ne pourra être réalisée seulement quand la météo nous laissera une fenêtre de quelques jours sans pluie car cette technique ne supporte pas l'humidité de la route. Vous constaterez, sur les photos ci jointes, que le matériel utilisé est très imposant.

Affaire à suivre dans le prochain bulletin !!!



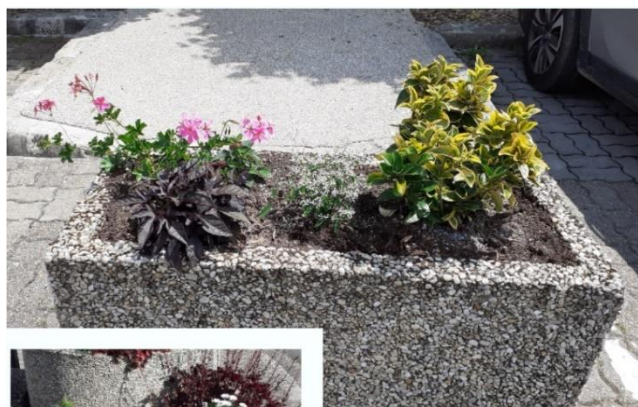
ROUTE DE
SAINT MARTIN

Fleurissement



Fleurissement été

Toutes les fleurs des jardinières de la commune ont été renouvelées.



Deux espaces fleuris ont été installés aux entrées de la commune sur la route départementale route de Saint Benoit et route de Châteauneuf Sur Loire.



Maisons fleuries

Les lauréats des maisons fleuries 2020 sont les suivants :

1. Maison avec jardin très visible de la rue type très fleuri ou paysager :

- ① Monsieur & Madame Moreau
- ② Monsieur & Madame Jahier
- ③ Monsieur & Madame Rousseau

2. Maison avec décor floral installé sur voie publique et balcon terrasse

- ① Madame Boisselier
- ② Madame Bonneau
- ③ Madame Ruffier

3. Établissement recevant du public : hôtel, restaurants, gîtes, ...

- ① Les germignons - Monsieur & Madame Porcin
- ② Gîte « La Bonnée d'âne » - Monsieur Brunet
- ③ Gîte Cervina - Monsieur & Madame Kopp

4. Écoles fleuries

- ① École du Grand Clair

5. Potager fleuris

- ① Madame Baudry
- ② Madame Maria
- ③ Monsieur & Madame Petit

4



SIRIS

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire est le regroupement scolaire des deux communes de Saint Martin d'Abbat et de Germigny des Prés. Il est composé d'un Conseil d'Administration de 6 titulaires (3 membres du Conseil Municipal de Saint Martin d'Abbat et 3 membres du Conseil Municipal de Germigny des Prés), ainsi que 6 suppléants (3 de chaque commune).

Il est financé par les 2 communes et par les recettes de la garderie et de la cantine. Au niveau du personnel : 1 agent administratif et 16 agents s'occupent des enfants pour la garderie matin et soir ou le temps du repas de midi. Le SIRIS accueille environ 80 enfants en garderie (uniquement sur Saint Martin d'Abbat) et environ 200 enfants pour les repas de la cantine qui sont servis sur les 2 sites (soit 150 repas à Saint Martin d'Abbat et 50 repas à Germigny des Prés). Le SIRIS possède un site internet que vous pouvez consulter le site internet du SIRIS à l'adresse suivante <http://www.sirissmagy.fr> pour plus d'information.

SEA

Notre Syndicat Eau et Assainissement est en charge de la production, de la distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées des communes de Germigny des Prés et Saint Martin d'Abbat.



Nos 2 agents gèrent le bon fonctionnement du réseau d'eau potable de 88,9 km pour le compte des 1 235 abonnés et les 9,14 km de conduites gravitaires, les 6 postes de relèvement et la station d'épuration, pour le bien être des 568 abonnés du réseau d'eaux usées.

La Préfecture du Loiret vient de nous accorder deux subventions au titre de la Dotation d'Équipements aux Territoires Ruraux :

- La première d'un montant de 2 762 € vient compléter celle reçue de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de 19 336 € pour la mise en place de compteurs de sectorisation. Le tout représente 80 % du coût total de l'opération, soit 27 622 €. Cette opération s'est terminée en 2020.

- La seconde d'un montant de 12 378 € pour l'amélioration des ouvrages de production d'eau potable. Cette participation correspond à 50 % du coût total de l'opération, soit 24 755 €. Cette opération a commencé par l'amélioration du traitement de l'eau potable et sera complétée cette année par l'ajout de variateurs de vitesse sur les 2 pompes du forage qui ont été remplacées en 2020 pour un montant de 26 370 € HT. Ces équipements devraient être éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie.

Toutes ces aides seront toujours les bienvenues, car elles nous permettent d'entretenir et de moderniser notre patrimoine, tout en maintenant un prix moyen de l'eau potable incluant l'assainissement collectif à 3,56 € TTC /m³ à comparer au prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne de 4,12 € TTC /m³ (Information de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de mars 2021).

Pour plus d'informations, consulter le site internet du Syndicat : www.seasmagy.fr.

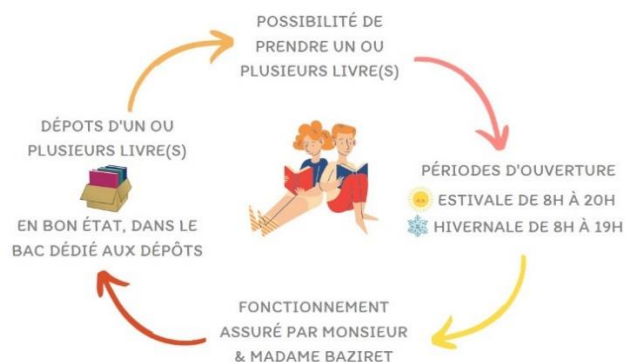
Logic interim

L'agence d'interim Logic Interim propose chaque mois une permanence dans la salle du conseil afin de proposer des emplois mais aussi des conseils pour la rédaction de CV aux demandeurs d'emplois. Le rendez-vous initial doit être pris auprès du secrétariat de la mairie (02 38 58 27 03). Les prochaines permanences auront lieu à partir de 14h les : 29 juillet & 26 août 2021.



Tour aux livres

Depuis plusieurs années, l'installation d'une boîte à livres à Germigny avait été demandée et le principe validé par l'équipe municipale précédente. Seule question : où l'installer ? Le problème a été résolu en utilisant l'ancienne tour, bâtiment inoccupé depuis plusieurs années. Des rayonnages y ont été installés. Depuis le 8 juin, la « tour aux livres » est ouverte. Le principe de fonctionnement est celui d'une boîte à livres en gestion libre :



Cependant il est de notre responsabilité à tous de maintenir ce lieu en bon état. Seuls les livres sont acceptés (pas de revues, journaux, ...). **Bonne lecture à toutes et à tous !**

Cheminade le 6 juillet

5

Qu'est-ce qu'une chemenade ? Nées en 2009 de la contraction entre « chemin » et « promenade », les cheminades sont des balades-découvertes à thème. Elles sont surtout guidées et parfois même animées, dans les villages du Val de Sully.

Cette année une chemenade sera organisée par l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes à Germigny : « Cheminons le long du cours d'eau la Bonnée qui voit le jour en forêt



d'Orléans pour plonger royalement quelques 28 km plus loin dans la Loire. Escortée de ses nombreux affluents, déclinons son identité hydronyme à cette rivière qui ne traverse pas moins de 9 villages. Près de l'embouchure, apprenons à connaître avec Aurélie, technicienne rivière du Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée (SMBB), la richesse de ce milieu aquatique, son fonctionnement, les travaux nécessaires à la préservation de ce patrimoine naturel. Une rivière qui va vous tirer de votre lit !! » Rendez-vous le 6 juillet à 8h45, sur le parking de l'oratoire. La réservation est obligatoire dans l'un des 3 bureaux de l'Office de Tourisme et également en ligne sur : <https://www.tourisme-aldesully.fr/decouvrir/vistes-guidees/les-cheminades/>. Tarif : 3,50 € à partir de 12 ans.

Pasta Mylène

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le commerce alimentaire ambulant « Pasta Mylène » a commencé son activité. Depuis le 6 mai et tous les jeudis à partir de 17h, Mylène (que vous pouvez contacter au 07 88 58 32 67) vous propose pasta box (menu différent chaque semaine) et pâtes fraîches. Un nouvel atout pour notre commune !



Cinéma en plein air

En 2017, Le cinéma de plein air, organisé par la CCVdS, avait fait halte à Germigny et attiré une centaine de personnes (record de la saison !).

Le 23 juillet prochain à partir de 22h/22h30 au Grand Clair, le cinéma en plein air vous projettera le film Hugo Cabret. Nous vous proposerons de commencer la soirée par un apéritif offert par la municipalité à partir de 19 heures et ensuite vous pourrez dîner. Chacun pourra se restaurer sur place soit en commandant préalablement auprès de nos commerçants Pasta Mylène, Star Pizza et Restaurant de la Place ou en apportant son pique-nique. Les détails de l'organisation vous seront transmis par flyer dans votre boîte à lettres mi-juillet. Pensez à prendre vos couverts et éventuellement des sièges pliants et couvertures (au cas où la soirée serait fraîche).



Concert à l'oratoire

Initialement prévu en mars, le concert a dû être reporté en raison des conditions sanitaires. La nouvelle date retenue est le **25 septembre à 17h30** à l'oratoire. Ce concert, destiné en priorité aux habitants de la commune est offert par la municipalité. La réservation auprès du secrétariat de la mairie est vivement conseillée (de préférence par mail mairie-germigny@orange.fr, éventuellement par téléphone au 02 38 58 27 03). A ce jour, nous ne connaissons pas les conditions sanitaires (notamment le nombre de spectateurs maximum autorisé) qui s'appliqueront à cette date.



Patrice FONTANAROSA
et Gersende MONDANI

Secrétariat de mairie

6

En raison des congés du personnel, le secrétariat sera fermé du 22 juillet au 11 août. Permanence téléphonique assurée (02 38 58 27 03) et possibilité de rendez-vous avec les élus.

État civil

Période du 1^{er} mars 2020 au 31 mai 2021

Naissances : TOULOTTE Alice née le 13/05/2021
FERNANDES Cloé née le 21/05/2021

Décès : Monsieur RAHMOUNI Rachid le 14/04/2021

Mariage : LENTZ Jérôme & BOIN Audrey le 24/04/2021



Christophe BIET a pris ses fonctions de directeur de l'école de Germigny à la rentrée de septembre 2020. Le nouveau directeur s'est bien adapté à l'école qu'il trouve très agréable. L'école compte actuellement 47 élèves répartis en deux classes, la classe de madame DELANOY avec 24 CP et celle de monsieur BIET avec 5 CP et 18 CE1.

Cette année, un site d'école a été mis en place : « le padlet ». On peut trouver le lien sur le site du SIRIS. L'équipe enseignante a su s'adapter à la crise sanitaire en développant un espace numérique très pratique pour faire la classe à distance. Sur cet espace numérique, les enseignants y déposent aussi des exercices en lien avec les compétences travaillées au cours de chaque période. Les élèves peuvent ainsi s'entraîner en autonomie.

Tout au long de l'année scolaire, les deux classes ont travaillé sur le thème de l'eau. Deux événements viendront clôturer ce long travail.

Le 17 juin, une sortie est programmée à Briare, L'objectif étant la découverte du port de plaisance et le fonctionnement d'une écluse. Cette journée sera ponctuée par une excursion d'une heure et demie en bateau mouche avec traversée du pont canal.

Le 25 juin, un spectacle musical sans public, intitulé « chanter l'eau », sera enregistré et la vidéo sera disponible sur le padlet de l'école.

D'autre part, une séance lecture de contes et une séance de Kamishibai seront proposées par la bibliothèque du Val de Sully les 18 et 24 juin. Le kamishibai est une sorte de théâtre ambulant d'origine japonais. Des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations.

L'année se terminera par un pique-nique en bord de Loire.

De nouveaux projets pour l'année prochaine sont en train de germer dans la tête des enseignants. Oui, il s'agit bien de jardinage ! La réalisation d'un potager à côté de la cantine et d'une bordure fleurie derrière le grand préau sont au stade de projets et restent à étudier.





1. A quelle période l'Oratoire de Germigny a-t-il été construit ?

☐ 8^e siècle ☐ 9^e siècle ☐ 10^e siècle

2. Qui fit construire l'Oratoire ?

☐ Charlemagne ☐ Germanicus ☐ Théodulfe

3. Quand l'Oratoire a-t-il été transformé en église paroissiale ?

☐ 13^e siècle ☐ 14^e siècle ☐ 15^e siècle

4. Quel autre nom donne-t-on à l'Oratoire ?

☐ Église Notre Dame des Champs ☐ Église Notre Dame de Recouvrance ☐ Église de la Très-Sainte-Trinité

5. En quelle année l'Oratoire a-t-il été classé Monument historique ?

☐ 1835 ☐ 1840 ☐ 1850

6. Quelle est la superficie en m² de la mosaïque qui recouvre la voute de l'oratoire ?

☐ 4 m² ☐ 9 m² ☐ 12 m²

7. Combien de tesselles composent la mosaïque ?

☐ 100 000 ☐ 130 000 ☐ 150 000

8. Que représente la mosaïque ?

☐ L'Arche d'alliance ☐ Un coffre à Trésor ☐ Une malle

9. Le coffre est décoré de deux sculptures représentées par ?

☐ Des Chérubins ☐ Le Christ ☐ La Vierge

10. En quelle année la mosaïque de l'Oratoire a-t-elle fait l'objet d'un timbre émis par La Poste ?

☐ 1998 ☐ 2000 ☐ 2003

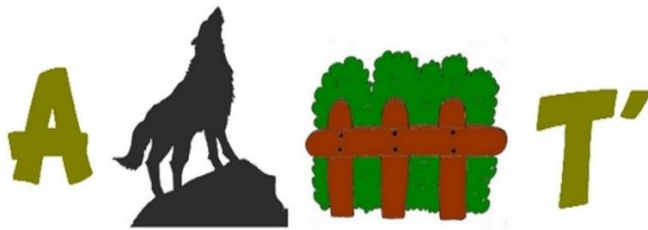




Réponse : Barbecue



Réponse : Équipage



Réponse : Alouette

Mon premier est entre N et P
 Mon deuxième vient en troisième dans l'alphabet
 Mon troisième est en premier dans l'alphabet
 On trouve des oeufs dans mon quatrième
 Mon tout se trouve dans l'Océan Pacifique

Réponse : Océanie

Mon premier est avant do
 Mon deuxième est après do
 Mon tout se met sur le dos.

Réponse : Cire (si - ré)

Mon premier est le contraire de « guerre »
 Mon deuxième fait miaou
 Mon troisième se trouve entre sol et si
 Mon quatrième aide à écrire droit
 Mon tout se pratique avec une canne

Réponse : Pêche à la ligne